

En Bref

Artisans à l'honneur

■ Treize entreprises artisanales des Bouches-du-Rhône seront récompensées ce soir, à la société nautique de Marseille. Pour cette troisième édition des Prix stars et métiers, les trophées porteront sur l'innovation technologique, la stratégie globale d'innovation, la dynamique commerciale et la dynamique de gestion des ressources humaines. Un prix coup de cœur et un prix spécial pour une entreprise éco-responsable seront également remis. Parmi les nommés, on trouve l'atelier du vitrail Cassiopée ou le mécanicien pour motos de compétition TBC-Brancquart Compétition.

Emmaüs aux enchères

■ « Les Filles de Marseille » mettront demain aux enchères les créations qu'elles ont imaginées pour célébrer le 52^e anniversaire d'Emmaüs-Pointe Rouge. Les artistes ont travaillé sur des objets choisis par les compagnons. Elles les ont customisés, transformés ou détournés puis exposés à La Boate, rue de la paix. Demain, ces pièces seront vendues au profit d'Emmaüs dans les locaux de la maison des ventes.

Sans les mains !

■ Vous vous demandez ce que l'on appelle les technologies du sans contact ? Un forum répondra à vos questions demain et après-demain, au Palais du Pharo. Conférences et démonstrations s'y succéderont avec l'appui des entreprises régionales. Ainsi, les applications du « sans contact » dans le transport urbain (payer son ticket avec son téléphone portable), la santé (traçabilité des équipements utilisés pour les soins à domicile) ou la culture (réservation et accès aux événements culturels) seront présentés.

Qui veut auto-entreprendre ?

■ Le papa du statut d'auto-entrepreneur, François Hurel, sera à l'IEP d'Aix-en-Provence demain, à 17 heures. Il présentera ce nouveau régime et répondra aux questions des personnes présentes. L'avocat parisien, délégué général de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et président de l'union des auto-entrepreneurs, avait déposé, en janvier 2008, un rapport auprès du secrétariat d'État chargé des entreprises de Hervé Novelli sur la reconnaissance du travail indépendant. C'est de ce rapport qu'ont été puisées les bases de l'auto-entreprise.

Innovation

Quand les anges se penchent sur les projets

L'association Provence business angels investit dans des entreprises innovantes à fort potentiel de croissance. Une formule où chacun trouve son compte.



Marseille, hier soir. Provence business angels recevait des porteurs de projets et des investisseurs de la région pour les Angels cafés.

PHOTO A. MAURI

L'histoire pourrait s'arrêter là si une idée ne trotait pas dans la tête de l'homme aux cheveux blancs. Cela fait plusieurs années qu'il pense à un nouveau système de protection électromagnétique. « Il existe déjà des technologies qui parent les ondes, explique-t-il. Mais on n'a rien trouvé de satisfaisant pour protéger les hommes des ondes propagées par l'électronique embarquée ou le matériel des hôpitaux. » Une idée en or. L'homme est un technicien. Il s'entoure d'un spécialiste de la finance qui va piloter l'entreprise, la faire connaître et lui trouver des ressources. Careware Shielding Technologies naît en 2007. Au siège à Marseille, à Château-Gombert, pas de vaste bureau, mais deux cellules étroites, dans la pépinière qui accueille les entreprises parmi les plus innovantes de la région.

de finances. Elle étudie la pertinence du projet, sa rentabilité, son intérêt. Puis elle le propose à ses membres. « Essentiellement des chefs d'entreprise », constate l'employée permanente de l'association, Carole Florisoone.

Investir dans des sociétés porteuses

Ces femmes et hommes d'une quarantaine d'années cherchent à investir dans des sociétés porteuses. Ils financent et accompagnent les jeunes entrepreneurs dans leur projet en entrant dans le capital de leur société. Investissement minimum pour entrer dans la partie : 10 000 euros. Mais en moyenne, 300 000 euros sont investis dans chaque nouvelle entreprise et une participation de 30 % au capital. « Les investisseurs doivent rester minoritaires, explique-t-on chez PBA. Aussi ils ne dépassent pas le

plafond de 50 % de participation au capital des sociétés. »

Les membres de PBA font appel à leurs fonds propres. Ils comptent tripler leur mise en trois ou cinq ans. Un pari qui fonctionne certes, mais seulement une fois sur quatre, selon l'association. « Les investisseurs perdent aussi de l'argent, ou se contentent de récupérer leur mise », note Carole Florisoone. Parfois, pourtant, ils font de belles affaires, comme avec monshowroom.com. La société éditrice du site web de vente en ligne de prêt-à-porter féminin et d'accessoires a rapporté neuf fois la mise à ses investisseurs.

7 projets bénéficiaires en Provence

Des partenaires qui ne se sont pas contentés de miser leurs économies sur le projet. Les business angels apportent aussi leurs com-

pétences et leur savoir-faire. « Dix investisseurs entrent dans notre capital, indique Pierre Casanova. Ils seront représentés au conseil de surveillance de la société par deux personnes, bien avisées. »

« Ils nous apporteront leur connaissance des questions industrielles et leur vision de l'entreprise. C'est précieux ! », conclut Pierre Casanova. Le développement régional fait aussi partie des fondamentaux mis en avant chez PBA. En Provence, sept projets ont déjà bénéficié de ce dispositif depuis trois ans.

CAROLINE GARCIA

« Dans business angels, il y a d'abord business ! »

Provence business angels (PBA) n'est qu'à quelques pas de là, dans le même couloir. Avec sa quarantaine de membres, l'association cherche avant tout des placements profitables. Pierre Casanova, cofondateur de Careware shielding technologies n'est pas dupe : « Dans business angels, il y a d'abord business ! » PBA reçoit donc des propositions d'entreprises innovantes, à fort potentiel de croissance, mais en mal



Les fondateurs de la société Careware shielding technologies ont obtenu 235 000 euros de Provence business Angels.

PHOTO A. MAURI

Un réseau national

■ Provence business angels est membre du réseau France Angels, créé en 2001. Les anges jouaient déjà alors un rôle essentiel en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans le financement des jeunes entreprises de croissance. L'association nationale vise aujourd'hui à multiplier le nombre de relais en région. Elle recense en outre les dispositifs fiscaux qui favorisent le développement de ce joli dispositif. En effet, investir dans une petite entreprise à l'orée de sa croissance permet de considérables réductions fiscales. C'est notamment un moyen efficace de passer à côté du plafond de l'impôt sur la fortune.

C. G.